

## PRÉREQUIS

- Avoir suivi sa scolarité jusqu'en 3ème
- Ou
- Avoir 16 ans
- Ou
- Avoir suivi une classe de DIMA

## OBJECTIFS

- Obtenir une qualification dans le domaine des espaces verts
- Maîtriser les différentes techniques d'entretien et de réalisation d'un espace paysager en toute sécurité

## DURÉE DE FORMATION ET CALENDRIER DE FORMATION

- Possibilité de passer la formation en 1 an (525 h) ou en 2 ans (805 h), à déterminer en fonction du positionnement et du parcours scolaire et professionnel du stagiaire, avec 350 h de stage en entreprise
- Entrée en formation par session, tout au long de l'année

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.
- Calendrier des entrées en formation validé par la DRAAF

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

- La formation est prise en charge par les employeurs dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, dans le plan de développement des compétences ou par le CPF.

## DÉCOUPAGE DE LA FORMATION :

Bloc de compétences		Objectifs
CG 1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	Prendre position dans une situation à caractère social et civique Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
CG 2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	S'exprimer à travers une réalisation personnelle Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
CG 3	Interagir avec son environnement social	Adapter son langage et son comportement aux situations de communication S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif
CP 4	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	Entretien la végétation Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
CP 5	Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager	Réaliser des travaux de mise en place des végétaux Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
CP 6	Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements	Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et des équipements Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements
UCARE	Taille des fruitiers	Préparation du matériel pour la taille Réaliser la taille d'arbres fruitiers

## DISPENSES POSSIBLES

Diplômes détenus	UC dispensées
<b>CAPA</b>	UCG1, UCG2, UCG3
<b>CAP préparant une spécialité du CAPA</b>	UCG1, UCG2, UCG3
<b>Diplôme de niveau 4 (Bac) et supérieur</b>	UCG1, UCG2, UCG3

## MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Individualisation du parcours de formation en fonction du parcours scolaire et professionnel du stagiaire.
- Partie théorique : apports théoriques, supports pédagogiques, projections
- Partie pratique : mises en situation en entreprise et dans un espace paysager dédié

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluations tout au long de la formation
- 7 Blocs de compétences sont à valider pour l'obtention du diplôme.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
- Validation finale par des épreuves écrites et orales
- Obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (totale ou partielle)

## PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

- Néant

## DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

- Travailler au sein d'une entreprise
- Travailler dans un service d'une collectivité
- Accéder à une formation
  - Certificat de spécialisation
  - Brevet professionnel
  - Bac Professionnel

## APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION ET TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN (2021)



100 %

100 % des stagiaires qui se sont présentés à l'examen 2021 l'ont obtenu



100 % des stagiaires Espaces Verts (14) se sont déclarés satisfaits de la formation

## ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP ([irep@institut-don-bosco.fr](mailto:irep@institut-don-bosco.fr)) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
  - ANDREBE Corinne - [candrebe@institut-don-bosco.fr](mailto:candrebe@institut-don-bosco.fr)
  - JOUIN Sophie - [sjouin@institut-don-bosco.fr](mailto:sjouin@institut-don-bosco.fr)
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

## POUR CONTACTER L'IREP

Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : [irep@institut-don-bosco.fr](mailto:irep@institut-don-bosco.fr)

**Adresse** : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.